

QUAND L'AGROÉCOLOGIE VIENT À LA RESCOUSSE D'UNE OASIS

# Oasis Phénix

À 400 kilomètres au sud de Tunis, l'oasis littorale de Chenini, un site quasi unique au monde, est menacée de disparition à cause du manque d'eau. Oubliés des pouvoirs publics, des habitants se mobilisent depuis vingt-cinq ans pour redonner vie à cet écrin de verdure. **Hélène Bielak** / Photos : **Augustin Le Gall**, à Gabès (Tunisie)







**A** l'ombre des palmiers de sa parcelle, Ali Ahmed sourit à la vue de ses concombres. « *Dans deux jours, ils seront bons* », annonce-t-il, une cigarette au coin des lèvres. À 65 ans, l'instituteur à la retraite chouchoute chaque jour la terre de ses ancêtres : betteraves, carottes, grenades, citronnelle, menthe y poussent tranquillement. Un petit paradis, niché dans l'oasis de Chenini à côté de Gabès, dans le Sud-Est de la Tunisie, au bord de la Méditerranée. Mais le terrain d'Ali n'a pas toujours été aussi verdoyant. Ni celui de ses voisins d'ailleurs. « *Il y a une vingtaine d'années, il était impossible d'y vivre de l'agriculture* », se souvient le retraité. Et pour cause : trop sèches, les parcelles du secteur voyaient remonter le sel à leur surface. Elles ne donnaient plus rien. Les agriculteurs partaient, laissant leur terre à l'abandon. Les deux oueds (rivières) qui la sillonnent étaient à sec. Les mêmes qui avaient un débit de 750 litres par seconde, au tout début des années 1970.

#### LE POUVOIR DE L'EAU

Cet or bleu qui coulait à flot était une vraie bénédiction dans une région où les précipitations annuelles oscillent entre 100 et 200 millimètres et où le thermomètre peut grimper jusqu'à 45 °C. Dans les années 1960, des touristes affluaient de tout le pays pour profiter du cadre, se rafraîchir au bord de l'eau ou même pêcher quelques poissons. Mais cela, c'était avant l'implantation de la zone industrielle de la ville de Gabès à quelques kilomètres de là. Avant surtout l'installation du Groupe chimique tunisien (GCT), en 1972.

L'usine transforme des phosphates en engrais pour l'agriculture intensive. Un procédé qui requiert de grandes quantités d'eau : 25 000 mètres cubes par jour. C'est la raison pour laquelle le GCT a réalisé 4 forages en amont pour s'alimenter. « *Le GCT ne consomme que 6 à 8 % de la nappe phréatique de Gabès* », tente de relativiser Abderrahmane Hadj Belgacem, porte-parole du Groupe. Toujours est-il que depuis l'installation du GCT, les habitants de Chenini ont vu leur oasis s'assécher d'année en année et passer de 750 à 165 hectares, mettant en péril un écosystème quasi unique sur la planète. « *C'est l'une des rares oasis littorales au monde*, confirme Irène Carpentier – doctorante à l'Insti-

## “Sur les 600 agriculteurs que compte l'oasis de Chenini, 121 sont certifiés bio et 9 sont en passe de le devenir.”

tut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) – qui a mené une étude comparée sur les oasis de Gabès et Tozeur. *Il y en a aussi en Libye, mais celle de Gabès est la plus grande. Comme c'est une oasis littorale, elle est sujette à des vents marins, chargés en humidité. Donc les variétés de palmiers qui s'y épanouissent ne sont pas les mêmes que dans les oasis sahariennes et les cultures arboricoles y sont plus importantes.* » Ici, les cultures se font sur trois niveaux : les palmiers donnent de l'ombre aux arbres fruitiers, aux pieds desquels peuvent pousser des cultures maraîchères. Non seulement l'eau qui coulait jadis en abondance s'est faite rare, mais elle est en plus devenue payante



© Augustin Le Gall

pour les agriculteurs. « *Avant, l'eau était gratuite avec une gestion communautaire*, poursuit la jeune universitaire. *Par exemple, les gens nettoyaient ensemble les canaux d'irrigation collectifs. Lors de l'assèchement de la nappe superficielle, ils ont dû repenser ce système. L'État tunisien a d'abord assuré la distribution, puis s'est désengagé. Les pouvoirs publics ont laissé les agriculteurs gérer les choses eux-mêmes, mais sans leur donner les moyens techniques et financiers d'assurer cette politique.* » Laisant ainsi libre cours aux forages et pompages sauvages...

#### SE MOBILISER POUR SAUVER L'OASIS

Devant le triste sort qui semblait promis à leur oasis, un groupe d'habitants décide de se battre pour sa préservation, avec un instituteur à sa tête : Mabrouk Jabri. En 1987, il crée un club pour la sauvegarde de l'oasis et demande son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Une démarche



© Augustin Le Gall



© Augustin Le Gall

qui aboutira effectivement à cette inscription en 2003 – le premier pas vers une reconnaissance officielle de l'agence onusienne.

En 1992, le Tunisie reçoit la visite du père de l'agroécologie : Pierre Rabhi. « Il était venu donner une conférence sur la sécurité alimentaire mondiale, se remémore le retraité de 66 ans. Il a ébloui tout le monde. Il m'a alors demandé s'il pouvait rester avec nous. » L'Association de sauvegarde de l'oasis de Chenini (ASOC) est alors créée. À l'époque, le régime de Ben Ali était encore en place. « En 1995-1996, Pierre et moi étions harcelés par la police, se souvient l'ancien professeur des écoles. Les autorités avaient placé des gens dans le comité directeur de l'ASOC. »

Mais Mabrouk Jabri et Pierre Rabhi gardent le cap, et commencent

par mettre en œuvre des pratiques inspirées de l'agroécologie. « Une dizaine d'agriculteurs ont expérimenté le compostage pour travailler sans pesticides et sans engrais chimiques. Les déchets produits par les palmiers permettent de faire du compost et ainsi de nourrir le sol », détaille l'ancien instituteur. Un jardin de la biodiversité – où les variétés en voie de disparition de l'oasis sont conservées, comme certains types de palmiers et arbres fruitiers – voit le jour. L'association met aussi en place une maison des semences pour ne plus dépendre de celles fournies par les grosses firmes étrangères, qui ne sont pas réutilisables d'une année sur l'autre. De la formation est par ailleurs proposée aux agriculteurs pour qu'ils apprennent, par exemple, à produire eux-mêmes

leurs semences. Des projets financés par des entités étrangères, dont Monaco, la Suisse et l'Union européenne. Pour alimenter les parcelles des agriculteurs, un tour d'eau est établi. « À chaque fois, les parcelles sont complètement submergées afin que chaque plante absorbe la quantité d'eau nécessaire pour répondre à ses besoins, explique Amin Abdedayem, agronome chargé de projet à l'ASOC. Une fois que l'agriculteur a fini d'irriguer, au bout de deux heures, l'eau passe chez son voisin. » La parcelle sera de nouveau irriguée trois semaines plus tard. Mais parfois, il faut attendre jusqu'à 40 jours. « Ce n'est pas suffisant, car le taux de salinité reste élevé dans le sol », indique le jeune homme. Pour recevoir l'eau, les cultivateurs se tournent vers le Groupement de développement agricole de l'oasis, qui se charge de la pomper directement dans le sol. Une heure coûte 3,5 dinars, soit 1,40 euro. Pendant les semailles – période qui nécessite davantage d'eau –, il est possible d'avoir un tour d'eau de secours, à 6 dinars l'heure. Une gestion raisonnée qui permet le partage d'une ressource rare.

#### UNE DYNAMIQUE QUI PORTE SES FRUITS

Presque vingt-cinq ans après l'introduction de ces nouvelles pratiques, le bilan est largement positif pour l'ASOC. De nombreuses parcelles à l'abandon ont été réhabilitées. Sur les 600 agriculteurs que compte l'oasis de Chenini, 121 sont certifiés



bio et 9 sont en passe de le devenir. L'association a également obtenu la labellisation des grenades cultivées dans l'oasis. Et, surtout, elle a inspiré d'autres groupes à travers le pays. « L'ASOC est l'une des premières associations dédiées aux oasis en Tunisie, puisqu'elle a commencé sous la dictature de Ben Ali », souligne Jean-Baptiste Cheneval du Centre d'actions et de réalisations internationales (CARI), une association française partenaire de l'ASOC qui milite pour la protection des systèmes oasiens. *Aujourd'hui, elle fait figure d'exemple pour l'organisation de la société civile dans le pays.* »

En plus de relancer l'agriculture dans l'oasis, l'ASOC a aussi cherché à resserrer les liens entre les habitants et leur écrin de verdure. « L'oasis de Chenini est dans une dynamique de revalorisation depuis plus d'une vingtaine d'années. Ce besoin de sauvegarde a désormais été intégré par la population », constate Irène Carpentier. Et pour faire (re)découvrir ce petit poumon vert au plus grand nombre, une solution : développer le tourisme. C'est la raison pour laquelle un projet de réhabilitation concernant Ras el Oued – l'ancienne zone de sources naturelles qui alimentaient l'oasis de Gabès – a été mené de 2009 à 2013. Alors que le secteur était complètement délaissé depuis une vingtaine d'années, les membres de l'association lui ont redonné vie. Ils l'ont nettoyé de fond en comble, y ont posé des canalisations, planté des arbres, installé des bancs et des poubelles etc. Des efforts qui ont payé : habitants et touristes sont revenus dans l'oasis se promener autour des maisons troglodytes et des cavités rocheuses, qui rappellent le passage de l'eau il y a des années.

Des agriculteurs, qui avaient abandonné leur parcelle, sont aussi revenus sur leur terre, parfois pour y ouvrir des petits commerces. Comme



© Augustin Le Gall

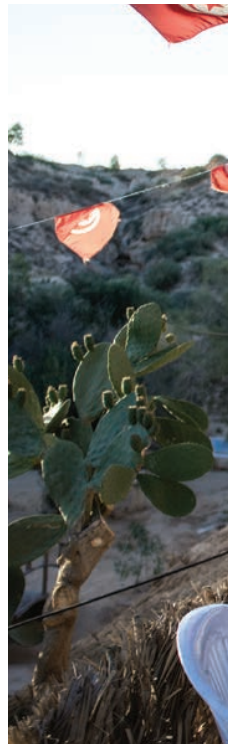
Monji Idoui, 53 ans, patron d'un café. L'homme est revenu il y a trois ans s'installer sur la terre que cultivaient ses ancêtres. « Je suis parti d'ici à 18 ans car il n'y avait pas de travail, raconte celui qui a passé la majeure partie de sa vie à œuvrer dans la restauration à Djerba. *Revenir là pour ouvrir un café, c'est comme un rêve pour moi.* »

### REGARDS SUR LE FUTUR

L'ASOC veut poursuivre dans cette voie et renforcer la dynamique en développant un tourisme solidaire. Elle souhaite notamment créer des lieux d'hébergement dans l'oasis gérés par les habitants eux-mêmes. « L'idée c'est de consommer des produits locaux, faire travailler les gens d'ici, surtout les jeunes, pour que l'argent des touristes aille dans les poches des populations locales et non dans celles des agences

de voyages », résume Abdennaceur Ben Ahmed, chargé du tourisme solidaire à l'ASOC.

Donner envie aux jeunes de rester travailler sur le territoire au lieu de les voir partir en ville ou à l'étranger pour gagner leur vie, voilà l'un des enjeux clés pour l'avenir de l'oasis. Selon un sondage réalisé par l'association, l'âge moyen des agriculteurs de l'oasis de Chenini est de 56 ans. Avec une parcelle d'une taille moyenne de seulement 0,6 hectare. « Ce sont les conséquences du système d'héritage en vigueur », explique Jean-Baptiste Cheneval de l'association CARI. *Un propriétaire divise son terrain en parts égales, afin d'en donner une à chacun de ses enfants. Mais plus on fait ça, plus les parts sont petites.* » Il devient donc plus difficile d'avoir une parcelle qui soit vraiment rentable.





© Augustin Le Gall



© Augustin Le Gall

**“Je suis parti d’ici à 18 ans car il n’y avait pas de travail. Revenir là pour ouvrir un café, c’est comme un rêve pour moi.”**

Pour cette raison et à cause des problèmes de sécheresse, certains agriculteurs cherchent à vendre leur parcelle, laissant place à un phénomène inquiétant pour l’oasis : les coupes sauvages de palmiers. Certains coupent la tête de leurs pal-

miers dattiers pour en extraire la sève, un jus sucré appelé legmi. Une fois fermenté, le liquide se transforme en alcool... qui se revend alors au marché noir. Problème : la pratique « tue » de fait le palmier, un élément clé de l’équilibre d’un sys-

tème oasien, qui met une vingtaine d’années à atteindre sa taille adulte. « Cela permet aux agriculteurs de gagner 100 dinars. Pendant le ramadan, de nombreux palmiers sont massacrés. Et personne ne contrôle ! », se désole Mabrouk Jabri.

Autre menace de taille pour l’oasis : l’urbanisation anarchique. Chenini ressemble aujourd’hui à un écrin de verdure encerclé par la ville. « Dans la loi tunisienne, l’oasis est un périmètre où il est interdit de construire », précise Irène Carpentier. Ce qui n’empêche pas pour autant les constructions sauvages. « Il y a un manque de régulation de l’urbanisation, qui s’est accentué depuis la révolution de 2011, car l’État n’a plus vraiment les moyens de faire appliquer la loi. Le marché foncier est en fait producteur d’inégalités sociales : les plus riches parviennent à acheter, construire et valoriser des terres, alors que cela reste inaccessible pour une majorité. »

Devant tous ces défis, Mabrouk Jabri laisse transparaître son inquiétude. « L’ASOC ne peut pas tout faire toute seule ; il faut qu’on résiste. La loi doit être respectée et les constructions anarchiques, s’arrêter. Il faut aussi revoir la loi du morcellement et encourager les personnes qui se lancent dans l’agriculture. Il ne faut pas baisser les bras. Car si l’on reste les bras croisés, tout peut disparaître. » 🌱

## Oasis : des écosystèmes fragiles menacés par le réchauffement climatique

Au départ, c’étaient des ports dans le désert. Là où s’arrêtaient les caravanes sahariennes pour commercer, se ravitailler et se reposer. « Les espaces oasiens se sont développés grâce aux techniques d’extraction de l’eau et une organisation sociale bien spécifique qui a permis la gestion durable des ressources naturelles », explique Jean-Baptiste Cheneval du Centre d’actions et de réalisations internationales (CARI). Au fil du temps et avec l’évolution des techniques, on a réalisé des forages de plus en plus profonds et des pompages plus intensifs. Résultat : la gestion traditionnelle de l’eau s’en est trouvée bouleversée. En outre, « les températures varient entre 0 et 50 °C dans l’année et la

pluviométrie est faible mais avec des phénomènes violents. Les sols sont donc fragiles et sensibles à l’érosion ».

Aujourd’hui, les espaces oasiens sont particulièrement exposés au changement climatique. « Ce sont des zones extrêmement vulnérables, alerte Jean-Baptiste Cheneval. On attend une baisse des précipitations, l’accentuation d’événements climatiques, l’augmentation des températures et surtout un risque de stress hydrique, avec des conflits autour de l’accès à l’eau. » L’association est venue débattre de cette question lors de la COP 22 qui s’est tenue à Marrakech du 7 au 18 novembre 2016.